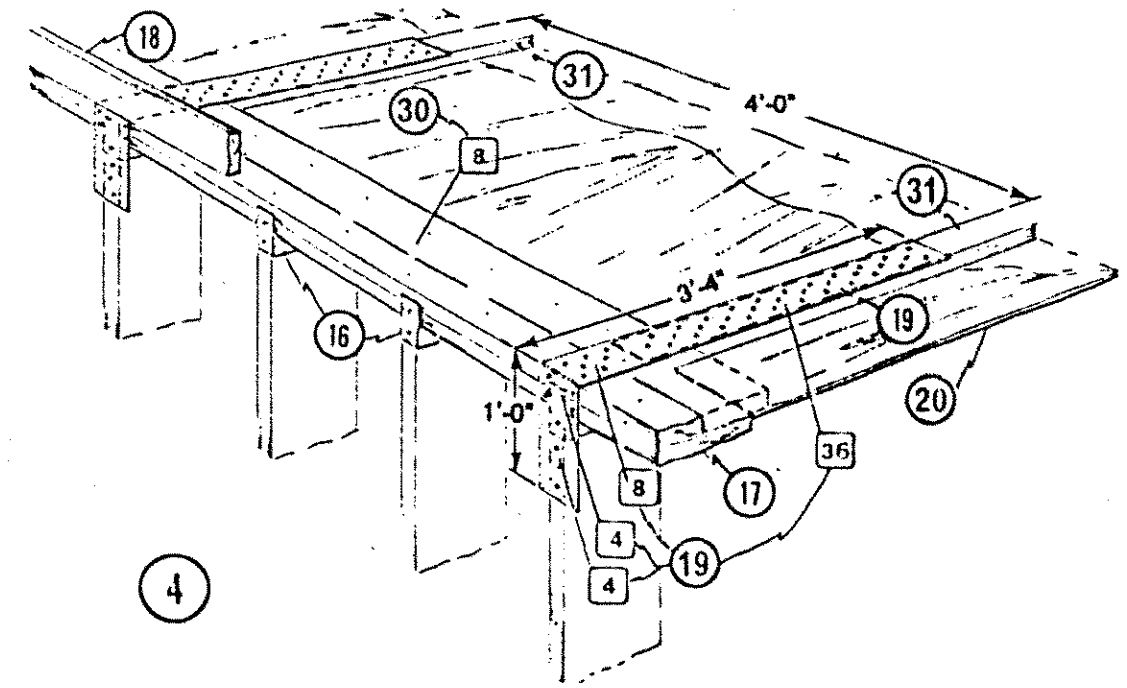




HAUTEUR DE MUR À COLOMBAGE (pi)	TAUX DE TRAVAIL DU SOL (lb/pi ²)	LARGEUR DE SEMELLE (10) (po.)	ESPACEMENT DES BARRES D'ARMATURE (po.)	ESPACEMENT DES BOULONS D'ANCRAGE (po.)
10, 12	2,000 3,000 4,000	24 24 24	16	16
14	2,000 3,000 4,000	36 24 24	12	12
16	2,000 3,000 4,000	48 32 24	10	12

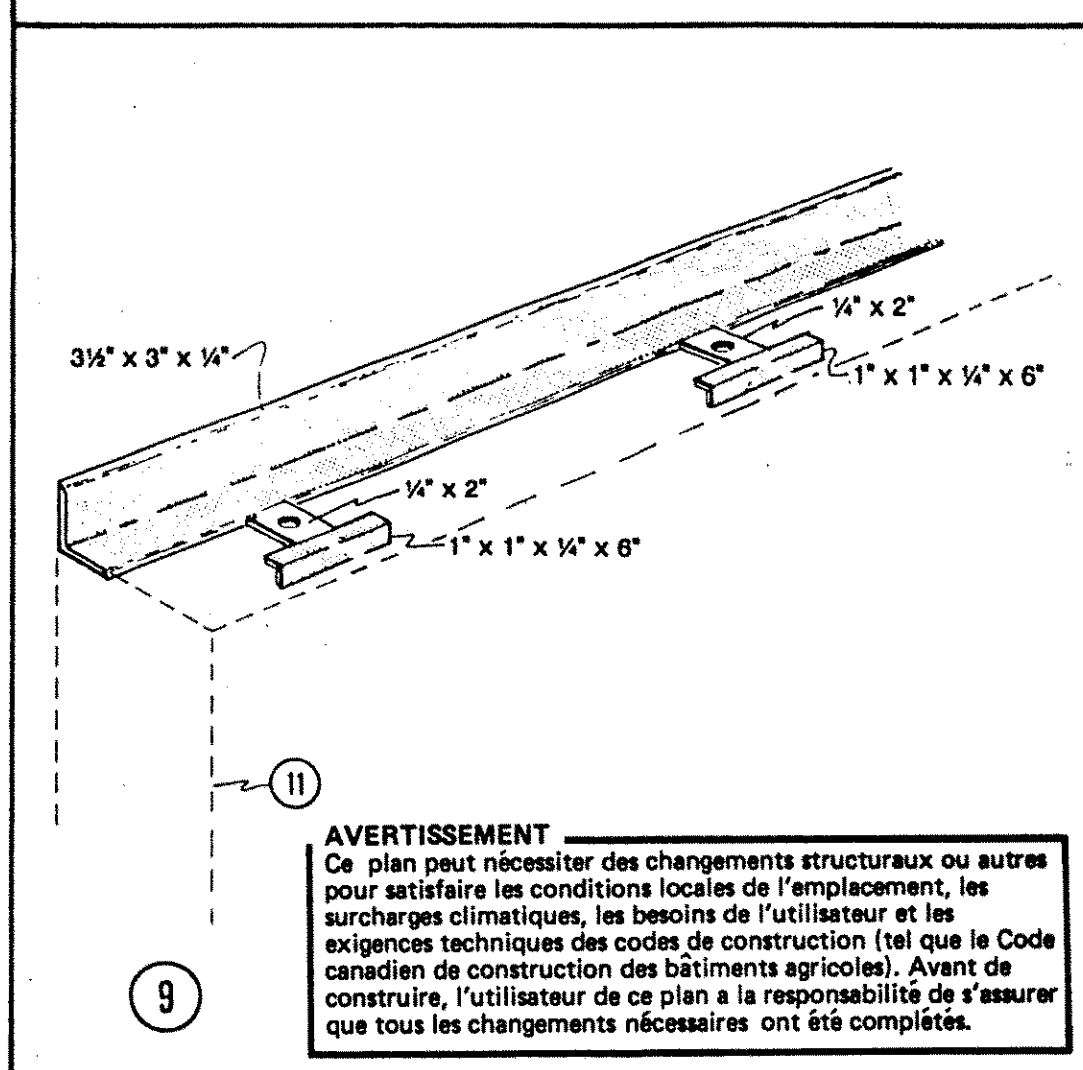
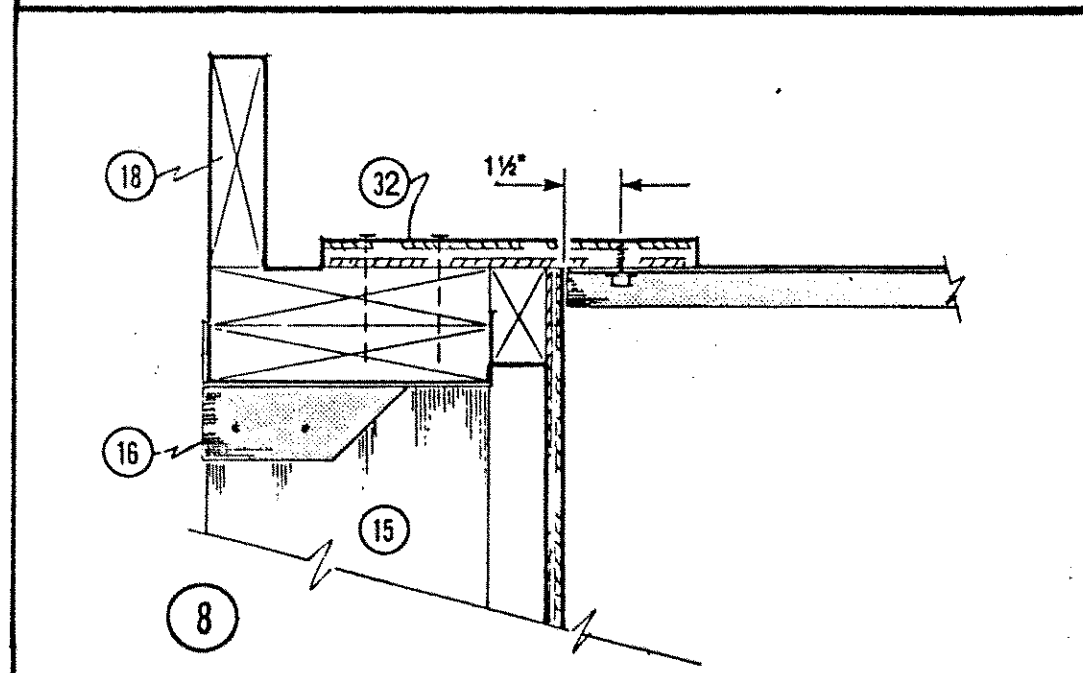
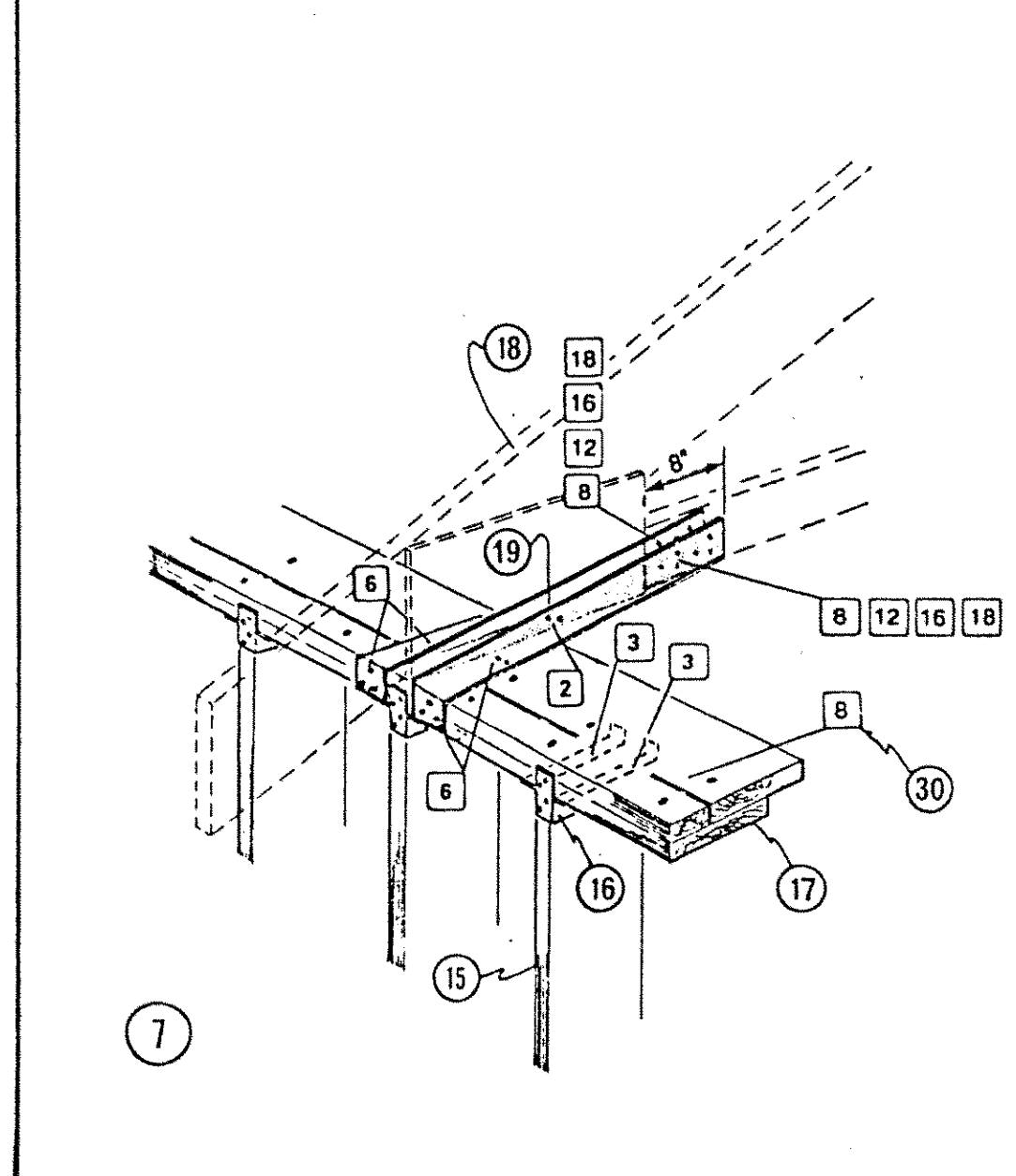
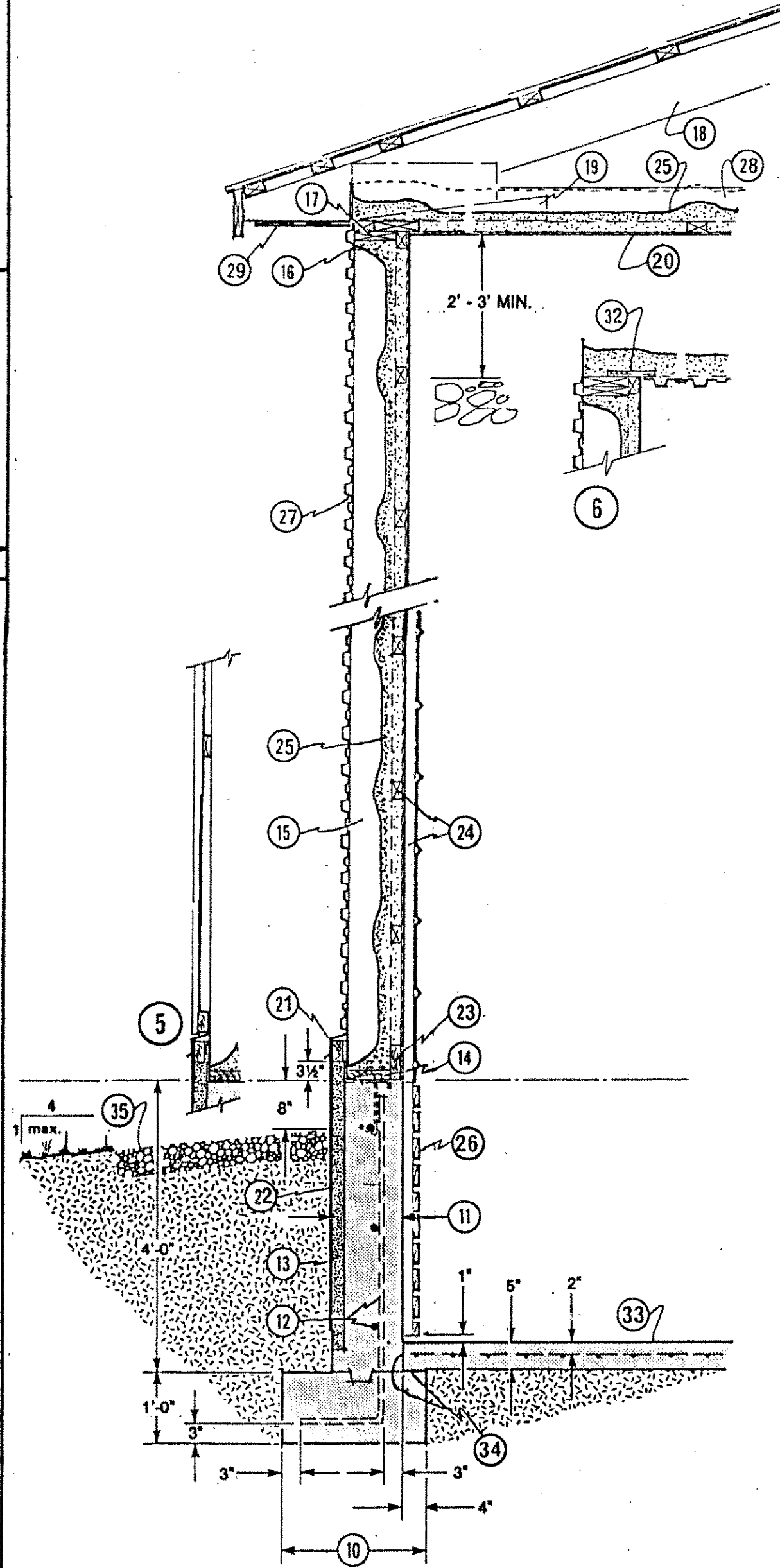
DIM. DES COLOMBAGES							
HAUTEUR DE MUR À COLOMBAGE (pi)	DÉGAGEMENT MIN. ENTRE PILES ET PLAFOND (pi)	ESPACEMENT DES COLOMBAGES (po.)	FORCE DE LISSE BASSE (lb/COLOMBAGE)	FORCE DE SABLIERE (lb/COLOMBAGE)	MOMENT MAX. (lb·pi/COLOMBAGE)	FORÇA AXIALE AU POINT DE MOMENT MAX. (lb)	PIN GRIS N°2 TRAITÉ SOUS PRESSION***
10	2	24	569	207	966	809	2 x 8 / 0.82
10	2	16	380	137	649	4737**	2 x 8 / 0.68
12	2	24	877	337	1829	809	2 x 10 / 0.88
12	2	16	585	225	1217	4788**	2 x 8 / 1.00
14	2	16	832	333	2057	807	2 x 10 / 0.99
14	3	12	625	250	1541	4804**	2 x 10 / 0.80
16	3	16	998	371	2736	830	2 x 12 / 0.96
16	3	12	749	279	2050	773	2 x 10 / 0.98

BASÉ SUR CHARGE DE NEIGE SUR TOIT DE 2 kPa, CHARGE PERMANENTE DU TOIT DE 0.3 kPa, FERMES DE TOIT ESPACÉES DE 4'-0" ENTRE AXES, PORTÉE DU BÂTIMENT DE 50', UTILISATION EN MILIEU SEC ET POUR BÂTIMENTS AGRICOLES SITUÉS LOIN DES VOIES FERRÉES. BASÉ SUR COLOMBAGES RECOURVÉS DE CONTREPLAQUÉ OU DE PANNEAUX À COUVEAUX ORIENTÉS D'AU MOINS 3/8" D'ÉPAISSEUR, FIXÉS AVEC DES CLOUS GALV. DE 2" DE LONGUEUR ESPACÉS DE 6" ENTRE AXES AUX BORDS DES PANNEAUX DE REVÊTEMENT ET DE 12" ENTRE AXES AILLEURS.

** LE CAS DE CHARGE DE NEIGE + PATATES ÉTAIT CRITIQUE. POUR D'AUTRES, LA CHARGE DE PATATES SEULEMENT ÉTAIT LE CAS DE CHARGE CRITIQUE.

*** BOIS DE CONSTRUCTION NON DÉCOUPÉ. L'ÉPINETTE N'EST PAS UNE ESSENCE DE BOIS DE CONSTRUCTION QUI PEUT ÊTRE TRAITÉE. LA PRUCHE DE LOUEST, LE SAPIN GRACIEUX, LE PIN DE MURRAY, LE SAPIN BAUMIER ET LE SAPIN CONCOLORE SONT DES ÉQUIVALENTS ACCEPTABLES, CONFORMÉMENT À LA NORME CSA S406-M83. CONSTRUCTION DES FONDATIONS EN BOIS TRAITÉ.

HAUTEUR DE MUR À COLOMBAGES (pi)	ESPACEMENT DES COLOMBAGES (po.)	N° DE CLOUS À TOITURE GALV. DE 1 1/2" @ ASSEMBLAGE D'ÉTRIER À SABLIERE (17) DE CHAQUE CÔTÉ DE L'ÉTRIER	N° DE CLOUS À TOITURE GALV. DE 1 1/2" @ ASSEMBLAGE DE FEMME À SABLIERE
10	24	4	8
10	16	3	8
12	24	6	12
12	16	4	12
14	16	6	16
14	12	4	16
16	16	6	18
16	12	5	18



AVERTISSEMENT
Ce plan peut nécessiter des changements structuraux ou autres pour satisfaire les conditions locales de l'emplacement, les surcharges climatiques, les besoins de l'utilisateur et les exigences techniques des codes de construction (tel que le Code canadien de construction des bâtiments agricoles). Avant de construire, l'utilisateur de ce plan a la responsabilité de s'assurer que tous les changements nécessaires ont été complétés.

- 1 tableau de l'armature et des dimensions de semelle de mur
- 2 tableau des dimensions des colombages en bois
- 3 tableau de clouage, poteau à sablière et ferme à sablière
- 4 plafond à diaphragme en contreplaqué au mur d'extrémité; voir aussi (8) ou 9374
- 5 parement métallique extérieur à nervures verticales facultatif sur fourrure de 2" x 4" @ 4'-0" entre axes
- 6 plafond d'acier à diaphragme facultatif prépeint (voir M-6131), au mur latéral
- 7 assemblage ferme à mur latéral
- 8 plafond d'acier à diaphragme facultatif prépeint (voir M-6131), au mur d'extrémité
- 9 ancrage d'acier soudé continu, enduit d'un apprêt anti-routille; pour espacement des boulons d'ancrage de 1/2" x 12", voir (1)
- 10 largeur de semelle, voir (1) adent de 2" x 4"
- 11 largeur du mur de fondation en béton = dim. du poteau + 4"; prévoir joints de rupture @ 50' entre axes
- 12 barres d'armature #5; voir (1) pour espacement
- 13 isolant en polystyrène de 2" (Dow SM ou l'équivalent); fixer aux coffrages pour béton au moyen de clous à finition
- 14 lisse basse traitée sous pression au CCA de 1 1/2" x (largeur du poteau)
- 15 colombages traités sous pression; voir (2) pour dim. et espacement
- 16 étrier robuste à chaque assemblage de poteau à sablière; clouer selon (3)
- 17 élément inférieur de sablières doubles, traité sous pression, de même largeur que le poteau; élément supérieur traité sous pression plus large de 3/4"
- 18 fermes de toit @ 4'-0" ou moins; augmenter membrure inférieure pour "force de sablière" en (2)
- 19 feillard en acier galv. de cal. 20 x 4"; plier à l'avance selon indications, (8) indique le nombre de clous à toiture à large tête galv. de 1 1/2" à enfoncer dans pièce de charpente (voir aussi tableau (3))
- 20 plafond à diaphragme en contreplaqué; voir M-9374 pour détails
- 21 fond de clouage en bois traité sous pression de 2" x 4" pour (22); entretoises en contreplaqué @ colombages
- 22 panneau d'amiante-ciment à forte densité de 3/16" à percer pour fixations galv.; recouvrir d'un solin galv
- 23 fourrure de base de 2" x 6" traitée sous pression; enfoncer 2 clous vrillés galv. de 3/4" dans lisse basse et dans chaque poteau
- 24 fourrure horiz. traitée sous pression de 2" x 3" @ 2'-0" entre axes; revêtement en contreplaqué traité sous pression de 3/8"; fil de fer vertical; fourrure verticale traitée sous pression de 2" x 2" par-dessus chaque poteau; contreplaqué non traité ou parement d'acier prépeint
- 25 isolant de mousse de polyuréthane de 3", injecté de l'extérieur; améliorer l'isolation pour les climats plus froids
- 26 section de mur inf. démontable constituée de fourrures vert. de 2" x 2" traitées sous pression et de lattes horiz. non traitées de 1 x 6 espacées de 1"
- 27 revêtement métallique extérieur à nervures horiz. vissé aux colombages, par-dessus coupe-vent en feutre asphalté
- 28 isolant additionnel de comble facultatif
- 29 soffite de 3/4"; fente d'aération grillagée de 2"
- 30 (8) désigne le nombre de clous vrillés de 4" requis pour fixer élément supérieur de sablière à élément inférieur par 4'-0" de mur
- 31 fourrure de plafond au mur d'extrémité, au moins 16'-0" de longueur; décaler les joints
- 32 cale en contreplaqué de 3/4" entre les fermes, clous vrillés de 3/4" enfoncés dans sablières doubles au même espacement que les vis de plafond adj. (voir 6131)
- 33 plancher en béton sur remblai de sable ou de gravier compacté, treillis métallique de 6 x 6 x 6/6
- 34 panneau de fibres imprégné d'asphalte anti-adhérence aux jonctions plancher-semelle et plancher-mur
- 35 dalle-parapluie de gros gravier de 3'-0" x 4" de profondeur

NOTA: Les colombages, les fourrures et les revêtements peuvent être en bois traité sous pression, sauf s'ils doivent être directement en contact avec les légumes ou être laissés à découvert au-dessus de ceux-ci, en raison des possibilités d'égouttage (voir M-9401)

révisé et réédité		94 - 01	JAM
SYM	REVISIONS	CHECKED	DATE APPROVED
		MUR D'ENTREPÔT RÉFRIGÉRÉ POUR LES LÉGUMES EN VRAC	
DESIGNED <i>D.M.</i>	DATE 82 - 07	PLAN NO. 0111	
DRAWN <i>R. PELLA</i>	REVISED 94 - 01	YOUR PLAN NO.	
TRACED		SHEET OF	
CHECKED			